

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	:	Macérat huileux d'Arnica Nom botanique : Arnica montana Nom INCI : ARNICA MONTANA FLOWER EXTRACT / HELIANTHUS ANNUUS SEED OIL Numéro EINECS : 273-579-2 / 232-273-9 Numéro CAS : 68990-11-4 / 8001-21-6 Mode d'obtention : Macération à 5% dans l'huile végétale de Tournesol bio Partie utilisée : Fleur Produit agro-alimentaire issu de l'agriculture biologique certifié par FR-BIO-01.
Lot n°	:	MHAIES

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	:	Ingrédient pour fragrances, arômes, cosmétiques, détergents, produits de traitement de l'air, de biocides, produits lustrant et mélanges de cires.
Utilisations contre indiquées	:	Aucune donnée disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	:	Nom: GAROMA SAS Rue: Chemin Bel Air Code postal/Ville: 30580 Saint-Just-et-Vacquières Pays: France Téléphone: +33 (0) 9 72 26 06 69 Site web: www.belair.bio Email: contact@belair.bio
-------------	---	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : + 33 (0)1 45 42 59 59; Numéro ORFILA : accès à tous les centres anti-poisons de France

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	-
Mention d'avertissement	-
Identificateurs du produit	-
Mentions de danger	-
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	-
Mises en garde - Généralités	-
Mises en garde - Prévention	-
Mises en garde - Réponse	-
Mises en garde - Stockage	-
Mises en garde - Élimination	-

#### 2.3. Autres dangers

Substances PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Allergènes suivant Directive Cosmétique 2003/15/CE : Aucun

Composants CMR\* n'entraînant pas de classification (\*CMR : Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique) : Aucune.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Composition

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

### 3.3. Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	:	Non dangereux.
En cas d'inhalation	:	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Après contact avec la peau	:	Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	:	Non nocif aux concentrations normales d'utilisation. Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin	:	Traiter de façon symptomatique.
-----------------------	---	---------------------------------

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Aucun.

### 5.4. Informations complémentaires

Aucun.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts. Couvrir les canalisations. Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel). Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine). Laver avec un dégraissant. Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13. Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

### 6.5. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker à l'abri de la chaleur, la lumière, dans des récipients fermés, secs et sous azote. Eviter les écarts de températures trop importants. Stocker en zone tempérée. Adapter la quantité du contenu au volume du contenant, éviter les vides de remplissage importants. Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

#### Précautions pour le stockage en commun

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées : Aucun

Equipement de protection individuelle : Aucun

Protection des yeux et du visage : Aucun

Protection de la peau : Aucun

Protection respiratoire : Aucun

### 8.3. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Liquide huileux, visqueux
Couleur :	Verdâtre à jaune orangé
Odeur :	Florale, légèrement amère
Seuil olfactif :	N.D
pH :	Pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation :	N.D
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Pas de données disponibles
Point d'éclair :	> 93°C
Taux d'évaporation :	N.d.

Inflammabilité :	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	N.d.
Pression de vapeur :	N.d.
Densité de vapeur :	N.d.
Densité relative :	0.870 – 0.970
Solubilité(s) :	insoluble dans l'eau / soluble dans les hydrocarbures aliphatiques et halogénés
Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC) :	N.d.
Température d'auto-inflammabilité :	N.d.
Température de décomposition :	N.d.
Viscosité :	N.d.
Propriétés explosives :	Aucune.
Propriétés comburantes :	N.d.

## 9.2. Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de modifications significatives de la composition dans le temps.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable, pas de réactions dangereuses.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune selon nos connaissances dans les conditions normales d'utilisations.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients au soleil. Eviter tout contact avec des oxydants Puissants.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.7. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Toxicité orale aiguë

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.2. Toxicité cutanée aiguë

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.3. Toxicité aiguë par inhalation

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

### 11.4. Corrosion cutanée

#### Données sur le mélange

Pas de données disponibles

#### Substances

Pas de données disponibles

#### **11.5. Lésions oculaires**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.6. Sensibilisation de la peau**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.7. STOT RE**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.8. STOT SE**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.9. STOT RE**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.10. Carcinogénéité**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.11. Toxicité pour la reproduction et le développement**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.12. Génotoxicité**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.13. Génotoxicité in vitro**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **11.14. Sensibilisation respiratoire**

[Données sur le mélange](#)

Pas de données disponibles

[Substances](#)

Pas de données disponibles

#### **Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été testé.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

produit biodegradable mais riche en DBO.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 12.7. Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des produits/emballages

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

### 13.2. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
Classe ou division	-	-	-	-
Étiquette (s) de danger	-	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-	-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non classé.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Règles à respecter pour le chargement des colis pour le transport routier : - Se référer au tableau 7.5.2 de l'ADR\* sur les interdictions de chargement en commun. - Précautions à prendre relatives aux denrées alimentaires, autres objets de consommation et aliments pour animaux. - Lors du chargement des colis, il est interdit de fumer au voisinage des véhicules. - Vérifier que les colis soient correctement calés dans le véhicule. - Vérifier que le conducteur possède les consignes de sécurité et les équipements obligatoires si les seuils établis par l'ADR\* sont dépassés.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Pas de données disponibles

### 14.8. Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette FDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles

### 15.3. Informations complémentaires

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. Les textes communautaires de base cités font l'objet de mises à jour et sont transcrits en droit national. Il est recommandé de se référer à toutes les mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

## SECTION 16: Autres informations

Date de création : 20/04/2022

Date de version : 18/08/2023

Date d'impression : 18/08/2023

### 16.1. Indication des changements

Section 3 : Suppression des substances non dangereuses.

Section 5 : Mise à jour des moyen de lutte incendie.

Section 9 : Mise à jour du point éclair.

### 16.2. Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service. IATA : International Air Transport Association. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne. ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer. CLP: Classification, étiquetage et emballage. VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

### 16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### 16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Sans objet

### 16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 16.7. Informations complémentaires

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.